

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 33 | 33 | 31 |

N° 18-DCM-DGS-067

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 10 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Josiane SICCARDI - Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT - Paul MOUROT - Denis CHAMBI - Viviane TIAR – Jean-Claude VEGA - Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH - Nicole ROUX – Lionel RIQUELME - Frédéric FIORE - Jennifer DELI - Yves PARENT – Olivier DURAND - François MEURIER

POUVOIRS : Patrick ROUAS à Jean-François PLANES - Nicole VACCA à Jennifer DELI – Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND - Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

ABSENTS : Céline PRATI-AIGUIER - Stéphane BELTRA

SECRETAIRE de SEANCE : Valérie AUBRY

Monsieur Pascal CAMPENS donne lecture de l'exposé suivant :

VU l'article 3 du décret n° 2016-1798 du 20 décembre 2016 qui a élargi les postes auxquels les directeurs territoriaux et attachés hors classe peuvent désormais accéder. Ainsi, une commune de la strate démographique du Pradet peut dorénavant recruter un agent sur ce grade.

Afin de répondre aux besoins pérennes de la collectivité, et de sortir de la situation de détachement dans laquelle se trouve l'agent actuellement sur ce grade, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste de Directeur Territorial au 1er janvier 2019 et de valider le nouveau tableau des effectifs annexé.

Le Comité Technique, réuni le 19 octobre 2018 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Annexe : Tableau des effectifs à compter du 11 décembre 2018.

L'exposé mis aux voix est adopté à la MAJORITE

24 voix POUR

5 voix CONTRE (Frédéric FIORE – Jennifer DELI - Yves PARENT - Nicole VACCA -
Emmanuelle NIGRELLI)

2 ABSENCES (Olivier DURAND - François MEURIER)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

